

Déclaration de la FNEC FP-FO CSA-SD des Côtes-d'Armor du 4 février 2025

Monsieur le Directeur académique, Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

La ministre Borne, comme Attal, Belloubet et ses prédécesseurs, ne fait que poursuivre la même politique d'économies sur le dos des personnels et des élèves, entamée depuis de trop nombreuses années. Le budget Bayrou prévoit 53 milliards d'économies : les services publics et les agents sont les premiers sacrifiés.

Un fonctionnaire subit depuis le 1er janvier 2000 les revalorisations indigentes de la valeur de point d'indice, comparée à l'inflation. L'écart entre les deux, après une nouvelle annonce de gel du point d'indice pour 2025, atteint désormais 31,5% !

Le sénat, sur proposition du gouvernement, a voté la baisse de l'indemnisation des congés maladie à 90%. Cette disposition doit permettre de réaliser une coupe de 900 millions d'euros par an. Pour FO, il est inacceptable d'ajouter à la maladie la précarité financière ! La FNEC FP-FO réaffirme les revendications urgentes sur les salaires :

- revalorisation de la valeur du point d'indice : 10 % tout de suite sans contrepartie !
- ratrapage des pertes subies par rapport à l'inflation depuis 2000 (31,5%) ;
- abandon de tous les jours de carence, des journées de travail gratuit dit de «*journée de solidarité*» et de la baisse à 90% du traitement en cas d'arrêt maladie.

Le SNUDI-FO revendique l'annulation immédiate des 4 suppressions de postes et la création des postes nécessaires. Il faut 19 postes pour le département des Côtes-d'Armor pour les écoles qui dépassent la moyenne de 25 élèves par classe actuellement (selon les chiffres retenus par la direction académique) ! En prenant une moyenne de 4 remplaçants manquants par circonscription, c'est 40 postes de remplaçants qu'il faut créer. Or la DSDEN des Côtes-d'Armor a fermé deux postes de remplaçant en septembre dernier. À cela, il faudrait rajouter le rétablissement de tous les postes de RASED et postes spécialisés indispensables ! Et créer les postes d'AESH nécessaires pour les 186 élèves sans l'AESH pourtant notifié. L'abandon de ces élèves et de leurs enseignants est proprement scandaleux.

Lors du groupe de travail carte scolaire convoqué le jeudi 30 janvier, vous avez refusé de donner aux organisations syndicales le projet de fermetures et d'ouvertures. Vous cherchez à tout prix à éviter la forte mobilisation unie des parents, élus, enseignants et défenseurs de l'école publique des deux dernières années. Pire, il nous a été demandé de nous exprimer sur les écoles où il serait préférable de fermer ! Pour la FNEC FP-FO 22, c'est totalement inacceptable. Notre syndicat vient avec un mandat donné par des collègues, nous sommes là pour représenter ces écoles : elles demandent soit une ouverture, soit refusent une fermeture, mais aucune ne nous saisi pour réclamer une fermeture ! La FNEC FP-FO refuse toute co-gestion.

Pour gagner l'abrogation de la réforme des retraites, le retrait du budget d'austérité et la satisfaction de toutes nos revendications à commencer par l'annulation des suppressions de postes et la création des postes nécessaires, la construction du rapport de force est à l'ordre du jour. Un tel rapport de force ne peut se limiter à une journée d'action, aussi réussie soit-elle, mais nécessite de poser la question de l'action commune et de la grève pour gagner.